

REGLEMENT DU CONCOURS SCRATCH&WIN
LES GALERIES SAINT LAMBERT - AG REAL ESTATE

Sans obligation d'achat

GENERALITES :

Le présent concours est organisé par LES GALERIES SAINT LAMBERT, appartenant au groupe AG REAL ESTATE, Place St Lambert 27 - 4000 Liège et a lieu dans le centre commercial Les Galeries Saint Lambert.

La participation au concours est ouverte à toute personne de + de 18 ans.

DATES DU CONCOURS :

Le présent concours se déroulera du 15.05.2020 au 29.05.2020

OBJET DU CONCOURS :

Plusieurs gift cards valables aux Galeries Saint Lambert seront mises en jeu, lors d'une campagne marketing sans obligation d'achat. Les gifts cards mises en jeu auront une valeur de 20 à 100 euros.

Pour prendre part au concours, il suffira au participant de créer son compte via la web app entièrement dédiée à ce jeu-concours, tout en acceptant les termes et conditions du jeu ainsi que la politique de confidentialité.

Une fois inscrits, les joueurs accèdent à la page « instructions » pour rappeler les règles du concours avant de pouvoir gratter leur ticket virtuel.

En grattant, la personne découvre si son ticket était gagnant. Si le ticket est gagnant, le nom du cadeau apparaît directement sur l'écran. Le joueur est alors invité à consulter sa boîte email - où une confirmation lui sera envoyée (avec modalités pour faire valoir son cadeau ainsi que le code unique à communiquer à l'hôtesse, à l'accueil des Galeries Saint Lambert). Chaque cadeau possède un code unique.

Si aucune surprise ne se cachait derrière le ticket à gratter, la participation du joueur est tout de même prise en compte pour le tirage au sort, qui aura lieu le lundi 1er juin 2020. La personne tirée au sort remportera un gift card de 100 euros et sera avertie par e-mail.

Les participants pourront tenter leur chance une fois par jour, du 15 au 29 mai 2020. En effet, toutes les 24 heures, le participant aura une chance supplémentaire de jouer via son compte. Les joueurs peuvent ainsi maximiser leur chance de gagner.

Les lots mis en jeu ne pourront être échangés contre de l'argent. Le gagnant aura 2 mois à partir de l'envoi du premier email pour se faire connaître. Après ce délai, la deuxième personne la plus proche sera contactée.

Pour toute réclamation, un courrier recommandé devra être envoyé à :

LES GALERIES SAINT-LAMBERT

27, Place Saint-Lambert
BE-4000 Liège

Le centre commercial « Les Galeries Saint-Lambert » traite les données personnelles en conformité avec le règlement RGPD (Règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016). Les participants bénéficient d'un droit d'accès, de modification et de suppression de leurs données personnelles, qu'ils peuvent exercer en s'adressant par courrier à la société organisatrice. Les données personnelles sont conservées pendant toute la durée du jeu concours et au plus tard un mois après le dernier tirage au sort.

Le centre Les Galeries Saint-Lambert décline toute responsabilité en cas de modification, de retard ou d'annulation du concours pour une cause indépendante de sa volonté.

Le présent règlement est soumis à la Loi Belge.

En cas de désaccord persistant sur l'application et/ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis aux juridictions compétentes.

Fait à Liège, le 4 mai 2020.